

OPENWAY

IA générative : quels impacts pour les paiements numériques ?

Bien que l'IA ne soit pas nouvelle dans le secteur bancaire, l'IA générative suscite de nombreuses questions sur sa mise en place et ses opportunités. Pour en savoir plus, entretien avec Serge Robyns, consultant senior, et Jean-Philippe Wolyniec, directeur commercial France d'OpenWay. OpenWay est leader des plateformes de paiements électroniques. Sa plateforme Way4 est l'une des rares solutions de paiement entièrement en ligne offrant aussi des données enrichies.

Comment le marché perçoit-il aujourd'hui le développement de l'IA générative ?



Jean-Philippe Wolyniec : L'IA est déjà utilisée par les banques depuis plusieurs années, mais sous une forme discriminative, par exemple lors de projets d'emprunts ou pour contrôler la fraude lors de paiements. Mais des opportunités plus spécifiques au métier suscitent un intérêt croissant. Plusieurs études montrent que 61 % des institutions financières prévoient d'utiliser l'IA générative en 2024 pour améliorer performance, produits, et relation client.



Serge Robyns : Des obstacles demeurent néanmoins, l'un des principaux défis est la difficulté d'accès à des données qualifiées. De plus, la complexité de l'infrastructure nécessaire pour déployer ces technologies peut constituer un frein. Les systèmes existants doivent souvent être adaptés ou entièrement repensés pour intégrer des solutions d'IA avancées.

J. P. W. : Ces obstacles peuvent être éliminés si la GenAI s'appuie sur une plateforme de traitement des paiements dotée de puissantes capacités de gestion des données et d'un front-office et back-office en ligne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. C'est précisément l'architecture de notre plateforme logicielle Way4. Way4 peut analyser instantanément les détails des clients et des transactions, qu'ils soient entrants ou historiques, et transmettre l'ensemble des données consolidées et complètes au moteur d'IA en temps réel et de manière sécurisée.

Quels pourraient être les cas d'usage de l'IA générative en matière de paiement ?

S. R. : En s'appuyant sur les pratiques de ses clients, OpenWay a dégagé plusieurs cas d'usages. D'une part, la GenAI peut automatiser plusieurs étapes de la création et de la configuration d'un produit et suggérer des améliorations en matière de tarification, d'évaluation des risques, de services à valeur ajoutée et d'autres éléments du produit. En analysant les données, La GenAI peut proposer des options de paiement adaptées au profil de l'utilisateur⁽¹⁾, Buy Now Pay Later

(BNPL) par exemple.

J. P. W. : L'IA générative permet aussi des analyses plus poussées du risque de fraude⁽²⁾ ou du risque sur les crédits à la consommation. La GenAI génère un score de risque de manière dynamique et envoie ces informations à Way4. Notre plateforme ajustera le scénario d'autorisation de paiement en temps réel, sur la base du score mis à jour et d'autres paramètres de gestion du risque.

A contrario, quels seraient les freins au déploiement de la GenAI ?

S. R. : La technique n'est pas un frein fondamental à condition d'utiliser les architectures, technologies et savoir-faire adéquats. OpenWay fournit déjà les interfaces, la sécurité et un modèle de donnée très complet dans Way4, ce qui permet d'intégrer plus facilement la GenAI et de développer de nombreux nouveaux cas d'usages. Cependant, la GenAI, notamment parce qu'elle nécessite un accès à la data, pose nombre de questions réglementaires et éthiques.

J. P. W. : Dans notre domaine, les questions de propriété et d'utilisation des données sont encadrées et strictement réglementées. La banque et le client final conviennent de quelles données peuvent être utilisées et à quelles fins. Les données sont exactes, il y a donc moins d'ambiguïté morale. Way4 intègre les directives du RGPD ou de la DSP2 et est conforme aux dernières normes de sécurité des données - PCI SSF.

1. NexiGroup, « Prévisions de paiement Nexi pour 2024 » 08/01/2024

2. MasterCard, « Network International exploite la solution Brighterion basée sur l'IA de Mastercard pour protéger plus de 60 000 commerçants contre la fraude » 20/03/2024

